

# PUBL - PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

## 1. Population concernée :

Tous les collaborateurs exerçant des fonctions d'encadrement ou étant appelé à communiquer devant différents publics

## 2. Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants maîtriseront les techniques oratoires. Cela signifie qu'ils seront capables de :

- Parler en public avec aisance
- Convaincre leur public par des techniques spécifiques
- Utiliser les techniques de l'acteur pour gagner en aisance oratoire
- Gérer le stress de la prise de parole
- Préparer une mise en scène personnelle
- Renforcer leur pouvoir de conviction

## 3. Durée :

2 jours de formation en groupe, en présentiel. Plus 0,5 jour de coaching individuel pour chaque participant

## 4. Moyens techniques :

Vidéoprojecteur pour projeter le support, caméra pour filmer les exercices et paperboards pour les exercices

## 5. Pré-requis

Exercer depuis 6 mois au minimum, une fonction qui impose des communications face à un public interne et/ou externe.

## 6. Qui anime ?

Les sessions sont animées par des consultants justifiant d'une double formation de comédiens et de formateur

## 9. Plan de la formation

Au préalable : analyse de besoins via un questionnaire individuel et d'échanges par téléphone

### 1 / Organisation et objectifs de la formation de deux jours

- 1.1 Apprentissage des techniques de l'acteur liées à la prise de parole en public
- 1.2 Mise en situations & improvisations filmées pour débriefing personnalisé

### 2 / Exercices liés aux techniques de l'acteur pour la prise de parole en public

- 2.1 Corps
- 2.2 Regard
- 2.3 Voix
- 2.4 Mise en scène soi

### 3 / Exercices liés aux techniques de l'acteur pour

- 3.1 Gestion du trac
- 3.2 Concentration
- 3.3 Dynamisation

## 7. Méthodes

30 % apport du formateur  
25 % travaux de groupe  
45 % mises en pratique enregistrées en vidéo

## 8. Evaluation et suivi

Chaque participant suivra 0,5 jour de formation en individuel pour vérifier qu'il a bien assimilé les techniques et qu'il est en mesure de les appliquer. Les passages vidéos de mise en pratique permettent d'évaluer les acquis. Les participants remplissent la feuille d'évaluation à la fin de la session en présentiel. Titane, lorsque le cycle est complet, adresse à l'entreprise et/ou à l'Opco les certificats individuels de réalisation.

### 4 / Improvisations sur le thème de la prise de parole en (débriefing vidéo)

- 4.1 Public à fort enjeu
- 4.2 Présentation individuelle à caractère commercial
- 4.3 Audace d'être soi

### 5/ Organisation et objectifs de 1a demi-journée de formation individuelle

- 5.1 Bilan et échanges sur expérience et mise en place des fondamentaux de la prise de parole en public
- 5.2 Rappel de notions
- 5.3 Mise en situation filmée de prise de parole sur « le lâcher-prise »

## 10. Conditions et tarifs :

Anne-Marie de VAIVRE (am [devaivre@titane.eu](mailto:devaivre@titane.eu) - +33 (0)1 46 34 70 70) est la responsable de cette formation. Merci de la contacter pour une proposition financière et organisationnelle. Les dates et les conditions d'organisation de la session sont définies d'un commun accord avec le Client. Merci de renvoyer le programme validé et la convention de formation au minimum 15 jours avant la date de la première session.

## 11. Handicap



Le référent Handicap de TITANE proposera, si cela est possible, des mesures pour permettre aux collaborateurs en situation de Handicap de suivre la formation. Il doit être informé au minimum huit jours avant la session.

**PUBL-03\_29/062021**



**TITANE**

84, rue Saint-Louis-en-l'Île - F-75004 PARIS – France - Tél : +33 (0)1 46 34 70 70  
Société de Formation, de Commercialisation et d'Informatique (S.F.C.I.)  
SARL au capital de 80 000 € - TVA : FR36 324 031 806 - APE : 7022Z – SIRET : 324 031 806 000 49  
Organisme de formation déclaré: 11921198275

[www.itcws.com](http://www.itcws.com)

[www.titane.eu](http://www.titane.eu)

[titane@titane.eu](mailto:titane@titane.eu)